



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG**

**2026-01-04**

Département du Gers

**SIEBAG –Nombres de membres: 49**

**Afférents au Comité Syndical: 49**

**Présents: 28**

**Qui ont pris part à la délibération: 28**

*Date de convocation : 05/03/2026*

**Séance du jeudi 12 mars à 19 h 00 à RISCLE**

**Présents** : BASTROT P-BUFFALAN JL-BUREAU B-CAPBERN P-CORDONNIER C-LABORDES S-COURALET C-DUBICQ A-DARTIGUES P-DEHEZ G-DUFFER S-FORT C-LE NEVEZ B-JEGUN C-LALANNE G-LECERF M-MASSARROTO S-MINVIELLE S-PARGADE A-PEFFAU P-REON E-RIBAUT P-SAINT-ORENS H-SARNIGUET C-SOULE J-VIDAL C-SPOERRY Q-DUPIN B-CAPIN P-

**Absents ou excusés** : BECARD N-BOUCHET F-BOURGES L-BRUMONT J-CORNU F-FARBOS F-FITAN G-GARRALON H-JOYE M-LABORDE S-LANGLADE C-LAPASSADE B-LAGO G-LARTIGOLLE M-LUMBROSO Y-MINGELLE JM-RANDAZZO C-RIGAIL K-ROMAN C-VAN DE CASTEELE L-VINCENT C-WAUTERS B-

**Secrétaire de séance** : REON E-

**Objet : budget primitif -EAU POTABLE 28400**

Le conseil syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable au budget eau potable-28400,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation du compte de gestion 2025,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation du compte administratif 2025,

Vu la délibération du 13 mars 2026 portant approbation de l'affectation des résultats 2025,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2026 du budget eau potable 28400 présenté par le Président, soumis au vote par chapitres et par opérations ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

**DELIBERE :**



	DEPENSES	RECETTES
SECTION EXPLOITATION	4 685 809 €	3 400 200,39 €
Report exploitation		1 285 608,61 €
TOTAL : exploitation	4 685 809 €	4 685 809,00 €
SECTION INVESTISEMENT		
report investissement	322 947.95 €	
Total : investissement	4 214 300,00 €	4 214 300 €
Total du budget	8 900 109,00 €	8 900 109,00 €

Approuve ces montants prévisionnels et vote le budget primitif 2026 du Budget principal M49 par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme présenté ci-dessus.

Vote pour : 28  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par Le Président  
Transmission en Sous-Préfecture le : 19/03/26  
Notifié le : 19/03/26

Ainsi délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait à Riscle le 17/03/2026

REON Etienne  
Secrétaire de séance

BUFFALN Jean-Luc  
Président du SIEBAG

Syndicat Intercommunal des Eaux  
du bassin de l'Adour Gersois  
134 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE  
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr  
www.siebag.fr